

Pour diffusion immédiate  
Le 16 avril 2007

numéro 07-061

## **Le gouvernement du Yukon investit dans des installations d'apprentissage de métiers**

WHITEHORSE – Le ministre de l'Éducation, M. Patrick Rouble, est heureux d'annoncer qu'une nouvelle subvention de 534 000 \$ sera accordée au Collège du Yukon, sous réserve de l'Approbation de l'Assemblée législative, afin de lui permettre d'apporter d'importantes améliorations à ses installations d'apprentissage de métiers, et ce, dans l'ensemble du Yukon.

Ces fonds seront versés dans le cadre d'un transfert fédéral, en vertu de la Fiducie pour l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire prévue dans la loi C-48.

« En plus de faire la promotion des métiers spécialisés, qui sont d'excellents choix de carrière, et d'appuyer les efforts déployés par les employeurs du Yukon pour offrir, en milieu de travail, des possibilités de formation dans des métiers spécialisés, nous collaborons aussi avec le Collège du Yukon afin qu'il reçoive le soutien dont il a besoin pour que les apprentis bénéficient des meilleures installations scolaires possible », a déclaré M. Rouble.

En 2006-2007, on a consacré plus de 1 million de dollars à la formation des apprentis, par le truchement de l'entente de contribution Canada-Yukon sur l'acquisition de compétences. De cette somme, on a affecté plus de 470 000 \$ aux cours que le Collège du Yukon donne aux apprentis.

« Ces dernières années, le nombre d'apprentis qui se sont inscrits auprès du ministère de l'Éducation a considérablement augmenté », a ajouté le ministre. « Le gouvernement a à cœur de soutenir ce genre de croissance, car celle-ci favorisera l'économie du Yukon à long terme. »

Au début d'avril 2007, le Yukon comptait 343 apprentis dûment inscrits. L'année dernière, environ 43 % des apprentis du territoire suivaient des cours au Collège du Yukon. Le nombre d'inscriptions dans les classes pour apprentis s'est accru de 90 % au cours des quatre dernières années.

- 30 -

Pièce jointe : Documentation d'information sur la formation en apprentissage au Yukon

Renseignements :

Roxanne Vallevand  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7949  
[roxanne.vallevand@gov.yk.ca](mailto:roxanne.vallevand@gov.yk.ca)

Clea Ainsworth  
Coordonnatrice des communications  
Éducation  
867-393-7102  
[clea.ainsworth@gov.yk.ca](mailto:clea.ainsworth@gov.yk.ca)

## **DOCUMENT D'INFORMATION : Formation en apprentissage au Yukon**

- Les apprentis du Yukon sont parmi les meilleurs du Canada. Au fil des années, ils ont obtenu certains des plus forts taux de réussite aux examens interprovinciaux du Sceau rouge leur permettant d'être titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle. L'année dernière, plus de 38 % des apprentis yukonnais ont obtenu une note de 85 % et plus à leurs examens professionnels.
- Plus de 19 % des apprentis du Yukon sont membres de premières nations. Le Yukon occupe le premier rang par habitant pour ce qui est de la participation des membres des premières nations aux programmes d'apprentissage.
- L'apprentissage comprend une formation technique en classe jumelée à une formation en cours d'emploi et à une expérience de travail.
- Les apprentis sont rémunérés pendant leurs stages. Lorsqu'ils retournent en classe, la plupart d'entre eux sont admissibles à diverses formes d'aide financière. Les apprentis peuvent ainsi « gagner de l'argent tout en apprenant » et terminer leur formation souvent sans aucune dette.
- À la fin de leur formation, les apprentis du Yukon obtiennent un certificat à titre de compagnons. Dans la plupart des métiers désignés, les apprentis peuvent subir un examen interprovincial du Programme du Sceau rouge, reconnu dans les autres provinces et territoires qui participent au programme.
- Au Yukon, il existe 48 métiers désignés pour lesquels on offre une formation en apprentissage. Entre autres exemples, on trouve les métiers de charpentier, de ferblantier, de monteur de lignes sous tension, de mécanicien de véhicules automobiles et de préposé aux pièces.
- La formation en apprentissage est un partenariat entre les employeurs, les employés et le gouvernement. Le Comité consultatif sur les programmes d'apprentissage du Yukon est composé de représentants d'employeurs et d'employés dans les métiers qui sont exercés dans le territoire; le rôle de ces derniers consiste à fournir des conseils au gouvernement sur des questions touchant la formation en apprentissage et les certificats d'aptitude professionnelle.